Particuliers non membres de la Société des Études Latines	
tome 99 de la *Revue des Études Latines*	70 €
cotisation d'accueil (pour les moins de 30 ans, non engagés dans la vie professionnelle : uniquement abonnement en ligne pour les tomes 1 à 96)	30 €
Institutionnels non membres de la Société des Études Latines (tomes 1 à 96 de la Revue des Études Latines)	
1 plage d'adresses I.P. avec 1 à 5 connexions	180 € HT
1 plage d'adresses I.P. avec 1 à 10 connexions	350 € HT
Plusieurs plages d'adresses I.P. avec 1 à 10 connexions	390 € HT
Plusieurs plages d'adresses I.P. avec plus de 10 connexions	630 € HT

- Rappel des cotisations des membres de la Société des Études Latines :

60 € (*Revue des Études Latines* en ligne tomes 1 à 96 **ou** tome 99 de la *Revue des Études Latines* papier)

ou 90 € (*Revue des Études Latines* en ligne tomes 1 à 96 **et** papier tome 99) ;

ou cotisation d'accueil à 30 € uniquement en ligne, pour les moins de 30 ans non engagés dans la vie professionnelle

Après les questions l'Assemble Générale **vote. Il y a 21 présents qui approuvent à l'unanimité** l'ensemble des comptes 2021, le maintien des cotisations à l'identique et le prévisionnel 2022.

Merci de votre bienveillance et de vos votes : en ces temps difficiles, ils donnent espoir et âme égale comme le dit notre cher Horace : *aequam memento rebus in arduis / seruare mentem*... (*Odes*, II, 3).

Préparé pour le 11 décembre 2021
Jeanne Dion, Trésorier.

RAPPORT MORAL

Il n'est pas très facile de présenter un rapport moral pour une année qui a été tronquée, puisque le bureau, on s'en souvient, n'a été élu qu'au mois de juin dernier et n'a été en exercice que six mois. Le fait principal, et il n'est pas négligeable, est que nous avons pu reprendre nos activités normalement, c'est-à-dire avec un rythme de séances conforme à l'habitude et une assemblée générale au mois de décembre : la ré-ouverture de la Sorbonne et la possibilité d'y réserver des salles nous ont grandement soulagés. Néanmoins, nous restons en liberté pour ainsi dire surveillée : la cinquième vague de l'épidémie est toujours là et nous sommes à la merci de nouvelles restrictions.

Concernant notre programme de séances, il convient de signaler que la séance consacrée au programme des classes préparatoires a été décalée de

novembre à janvier : cela laisse un délai supplémentaire aux intervenants, sans nuire aux étudiants. De fait, le thème de cette année, « l'homme et l'animal », ne concernera pas le concours 2022, mais celui de l'année suivante ; il est ainsi plus commode que ce thème soit traité en janvier plutôt qu'à l'automne, saison toujours très remplie. Nous ferons en sorte que cette séance de janvier soit enregistrée et que la vidéo soit placée sur notre site, pour que tous puissent en profiter.

Pour le premier semestre 2022, nous avons établi un programme et réservé des salles. Je tiens à remercier les membres du bureau, et particulièrement É. Wolff, qui ont été efficaces pour recruter des orateurs. Les séances prochaines (sauf cas particulier) pourront se tenir en « présentiel » ; mais nous envisageons la possibilité que l'une d'elles au moins puisse avoir lieu par visioconférence : nous connaissons tous les avantages mais aussi les inconvénients de ce système.

Notre satisfaction vient tout particulièrement de la *Revue*. Grâce à l'efficacité de C. Conduché, de J. Dion et, à tous égards, de notre rédacteur en chef, G. Flamerie de Lachapelle, qui mérite toute notre gratitude, la *Revue* a pu paraître et être envoyée aux membres de la Société dès le mois d'octobre. Elle contient, comme vous l'avez vu, un nombre de communications qui reste correct, malgré les difficultés que nous avons rencontrées pour nos séances ; nous avons, pour cela, publié des articles qui n'ont pas fait l'objet de communications en séances et dont nous remercions les auteurs. Ce numéro est certes moins fourni en comptes rendus : mais, sur ce point, nous avons été victimes de la fermeture de la Sorbonne, et les ouvrages envoyés pour recension se sont accumulés dans la boîte aux lettres sans que nous puissions les envoyer aux recenseurs. Je réitère l'appel que j'avais lancé l'an dernier : il faut que toute personne à qui M^me^ J. Champeaux avait confié un compte-rendu apporte son texte. Notre secrétaire général, J.-P. Brachet, s'est chargé de la lourde tâche de collecter et de répartir les ouvrages, en collaboration avec le reste du Bureau, et nous lui sommes reconnaissants de s'en être acquitté avec efficacité ; grâce à lui, la situation redeviendra normale aussi de ce côté-là.

Pour le prochain numéro de la *Revue*, néanmoins, nous risquons de manquer de copie : il nous faudra peut-être publier des articles qui n'ont pas fait l'objet de communication en séance, comme pour cette année ; je lance un appel à vous pour cela.

Comme l'a expliqué J. Dion, notre situation financière est saine ; que notre Trésorière soit remerciée pour sa gestion rigoureuse qui, comme elle vous l'a expliqué, n'a pas été aisée, avec les difficultés que nous ont faites les banques.

Pour l'année 2022, nous présentons à vos suffrages les mêmes candidats au Bureau qu'en juin dernier : nos statuts autorisent en effet l'itération des mandats de président et de vice-président. L'efficace engagement des membres du Bureau, la brièveté du mandat précédent et les circonstances exceptionnelles que nous avons connues justifient pleinement, me semble-t-il, cette itération ou prorogation.

Br. Poulle

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Ont été élus à bulletins secrets pour l'année 2022 :

Les dirigeants de l'association, membres du Bureau :
Président : M. Yves Lehmann
Vice-Président : M. Étienne Wolff
Administrateur-Représentant légal : M. Bruno Poulle
Secrétaire général : M. Jean-Paul Brachet
Trésorier : Mme Jeanne Dion

Autres membres du Bureau :
Délégués aux finances : MM. Guillaume Bonnet, Dominique Briquel, Charles Guittard

Adjoints non membres du Bureau :
Comité de rédaction de la *Revue des études latines* : M. Guillaume Flamerie de Lachapelle, rédacteur en chef, Mme Cécile Conduché, M. Jacques Elfassi, Mme Muriel Labonnelie
Communication : Mme Marie-Ange Julia, Mme Cécile Merckel

Votants : 21 ; oui : 21. Le Bureau est élu à l'unanimité.

Le président, L'administrateur-Représentant légal
Y. Lehmann Br. Poulle